

La Sécurité Sociale en Déficit ... Mort-es De Rire nous sommes !

Gérald DARMANIN, sinistre des comptes publics a annoncé mercredi 22 avril 2020 : « du jamais vu », la sécu plonge à 41 milliards d'euros de déficit ... mais oublie de dire qu'en 2019 les « niches sociales » ont fait perdre quelques 90 milliards d'euros de recettes à NOTRE Sécurité Sociale... et qu'il n'y aurait pas de problème si le gouvernement arrêta d'offrir ce qui ne lui appartient pas!

Mais qu'est-ce donc que des « niches sociales » ? De quoi parle-t-on ?

Et bien, la cour des comptes, dans son rapport concernant la « Sécurité Sociale 2019 » explique que les « niches sociales désignent dans le langage courant les dispositifs dérogatoires d'assujettissement aux prélèvements sociaux qui en réduisent le rendement » ... En clair, **les « niches sociales » représentent des cadeaux faits aux patrons et aux actionnaires sur notre salaire, sur le dos des « productifs »** ! ... car il s'agit bien de notre salaire dont il est question !

Sans refaire l'histoire, suite au choix de société fait le 15 mars 1944 par le Conseil National de la Résistance, en octobre 1945 la sécurité SOCIALE est organisée. Son fondement principal : la **solidarité**. Il est suivi par les 3 piliers : les 3 U

- **Universalité** : toute la population est couverte,
- **Uniformité** : les prestations sont assurées à tous et toutes en fonction des besoins de chacun-e et non pas en fonction d'un effort contributif antérieur,
- **Unité** : tous les risques sont gérés au sein d'un même régime.

Son financement se fait par les recettes des cotisations sociales ouvrières et patronales qui sont toutes deux déduites de notre fiche de paie... **Donc chacun-e participe en fonction de ce qu'il ou elle gagne !** Et comme son budget est issu de la solidarité des travailleurs-euses, la sécurité sociale est gérée par un conseil d'administration composé en majorité par des représentant-es des bénéficiaires (organisations syndicales).

Cette sécurité sociale là, qui avait fusionnée toutes les anciennes assurances (maladie, retraite...) garantissait à chacun-e qu'en toutes circonstances il ou elle disposerait des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ... **et donc que chacun-e reçoit en fonction de ses besoins** ... Cette sécurité sociale là a toujours été contestée par les pouvoirs en place et par la finance ... Et pour cause: un budget issu de la solidarité, bien supérieur à celui de l'Etat et qui est géré par des représentant-es des salarié-es. Tant d'argent géré par des ouvrier-es ou leurs représentant-es et pas de prise dessus !

En 1967, sous l'impulsion de De Gaulle, l'administration de la sécurité sociale devient paritaire: moitié salarié, moitié patron ... Depuis 1967, les patrons n'ont de cesse de vouloir reprendre une partie de notre salaire (les cotisations sociales patronales qu'ils appellent des "charges") ... pour se faire encore plus de dividendes sur le dos de celles et ceux qui produisent pour eux!

En 1996, l'État s'empare de la sécurité sociale en prévoyant le vote annuel d'une Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) ... La gestion est désormais politicienne ... La gestion est désormais

Fédération SUD Santé Sociaux

spéculatrice ... Et leur prochain objectif : Comment casser la sécurité sociale pour engraisser les assurances privées et les mutuelles ?

Très simple en réalité, baisser le coût du travail pour les sociétés en les dispensant de verser les cotisations sociales patronales (**90 milliards € en 2019 de cadeaux aux sociétés**) et faire payer tout ou partie des médicaments, des soins à celles et ceux qui en ont besoin !

Ce qui montre bien que **les difficultés rencontrées par la Sécurité sociale sont le résultat non d'un excès de dépenses mais d'une insuffisance de recettes imputable à des choix politiques au service du capital.**

De la solidarité de «chacun-e cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins» ils voudraient nous faire passer à l'individualité où « si tu as les moyens de te payer une complémentaire santé tu seras remboursé, et si tu n'as pas les moyens, tu paies ... et tu ne recevras que ce que nous estimons devoir rembourser».

La Fédération SUD Santé Sociaux ne veut pas de cette société-là ! Elle veut une société solidaire.

Si le gouvernement en avait la volonté, par un financement sur tous les revenus sans exception, NOTRE sécurité sociale permettrait la prise en charge intégrale de la maladie, des retraites, de la famille, du chômage, des hôpitaux ... et cela sans déficit ! ...

Une sécurité sociale forte est un choix de société ... et non spéculatif !

Paris, le 24 avril 2020

Contact presse : federation@sudsantesociaux.org